

Contrôle juridique des associations subventionnées : sécurisation des procédures

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser les règles d'octroi de subventions aux associations
- Anticiper les risques par la mise en place d'une procédure de contrôle préventif

Public Visé

- Responsables administratifs • Gestionnaires de subventions

Pré Requis

Avoir des connaissances en sécurisation des procédures et contrôle juridique des associations de niveau débutant.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles d'octroi de subventions aux associations
- Anticiper les risques par la mise en place d'une procédure de contrôle préventif

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique complété par la jurisprudence
- Exercices pratiques
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire juriste

Parcours pédagogique

- Cadre légal et réglementaire
- Nature des associations subventionnées, droits et obligations
- Procédure d'octroi
- Formalisme des actes (délibérations, conventions...)
- Modalités de contrôle interne : Contrôle juridique et financier
- Organes de contrôle externes, sanctions

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 6 à 12 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	680.00
Inter Adhérent (Par personne) :	640.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org